

FOYER RURAL DE RAVILLE
(Inscrit le 4 juin 1986 au registre
des associations du Tribunal d'instance
de Metz sous volume LXII n°4)

**PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 22 FEVRIER 2019**

L'assemblée générale, régulièrement convoquée par le président de l'association, s'est tenue le vendredi 22 février 2019 à 20 h 30 dans les locaux du foyer rural.

Neuf membres étaient présents sur les 37 membres à jour de cotisation, ils étaient porteurs de cinq pouvoirs.

Le président, après avoir souhaité la bienvenue, a donné lecture de l'ordre du jour et a présenté son rapport moral puis a passé la parole au trésorier pour présentation du rapport financier pour 2018, qui a été approuvé à l'unanimité.

Le président a rappelé les dispositions statutaires concernant le renouvellement partiel du conseil d'administration, puis fait procéder aux votes. Cinq postes étaient à pourvoir.

Cinq des membres présents ont fait acte de candidature et ont été élus à mains levée.

Le conseil d'administration est ainsi constitué de dix membres, plus le maire de la commune, membre de droit.

Le conseil d'administration constitué a désigné son bureau :

Président :	Pierre BENOIT
Vice président :	Denis DUCLERMORTIER
Trésorière :	Delphine BERGER
Trésorière adjointe :	Cyrille BERJOTIN
Secrétaire :	Matthieu GOBILLOT
Secrétaire adjointe :	Mathilde LEFRANT

La présentation des activités pour 2019 a clôturé la séance.

La séance a été levée à 22 heures.

Pour extrait conforme aux registres,

Le président

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a vertical stroke, positioned below the text 'Le président'.

Le secrétaire

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a horizontal stroke, positioned below the text 'Le secrétaire'.